

Ad. E.



**Me Guy Du Pont, Ad. E.**  
Davies Ward Phillips & Vineberg s.e.n.c.r.l., s.r.l.  
Montréal

*Ces notes biographiques ne s'avèrent pas exhaustives.*

Associé du cabinet depuis 1989, Me Guy Du Pont appartient au groupe litige, et possède une expertise dans les domaines du droit fiscal, constitutionnel, commercial, civil, administratif et pénal.

## **CONTRIBUTION**

Me Du Pont comparaît devant les tribunaux du Québec, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, ainsi que devant la Cour canadienne de l'impôt, les Cours fédérales et la Cour suprême du Canada. ● Il contribue à la profession, tant sur la scène nationale qu'internationale, grâce aux nombreux comités auxquels il participe, aux associations de juristes auxquelles il appartient et aux nombreux textes qu'il publie. Il a récemment été nommé gouverneur de l'Association canadienne d'études fiscales, et il préside le Comité de liaison avec la Cour canadienne de l'impôt de l'Association du Barreau canadien.

## **RAYONNEMENT**

*Fellow* de l'*American College of Trial Lawyers*, il figure, entre autres, parmi les *Leading 500 Lawyers in Canada* dans la catégorie des litiges corporatifs fiscaux, ainsi que parmi les *Most Frequently Recommended* du *Guide to the Leading 500 Lawyers in Canada* de *Lexpert/American Lawyer Media*. Il a obtenu les plus hautes distinctions de *Chambers* et *Martindale-Hubbell* dans les catégories litige et litige fiscal. Il est également l'un des 14 juristes canadiens élus à l'*American Law Institute*, l'organisme chargé de la réforme du droit américain. En 2005, il a participé, en Tanzanie sous l'égide de l'ONU, au *Advanced Advocacy program* offert pour la formation des procureurs de la poursuite du Tribunal pénal international pour le Rwanda.